

genre, a la forme d'une coupe de 25 centimètres de hauteur, à section elliptique; les deux axes de l'ouverture ont respectivement 17 et 12 centimètres. De la paroi se détachent des prolongements digités, plus ou moins recourbés, dont la cavité communique avec celle de la coupe et dont la longueur peut atteindre 10 centimètres; ces digitations simples ou ramifiées restent distinctes ou se mettent en communication les unes avec les autres.

HEXACTINELLA VENTILABRUM Carter⁽¹⁾.

Cette espèce créée par Carter a été décrite en détail et figurée par le professeur F. E. Schulze⁽²⁾. Elle a la forme d'une coupe comprimée latéralement, dont la plus grande largeur est de 33 centimètres et la hauteur de 25; les bords de la coupe, dont les parois opposées, très voisines l'une de l'autre, sont même soudées en certains points, présentent de larges ondules.

NOTE SUR UN CRÂNE DE PROENCÉPHALE,

PAR LE D^r E.-T. HAMY.

Isidore Geoffroy-Saint Hilaire a distingué, sous le nom de *Proencéphales*⁽³⁾ (πρό, en avant, ἐγκεφαλος), un genre de monstres exencéphaliens « caractérisé par le déplacement herniaire antérieur de l'encéphale, et par l'existence d'une ouverture dans la région frontale du crâne. Une vieille observation de John (de Windsor) et de Jacobæus, puis l'examen d'un fœtus monstrueux du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles⁽⁴⁾ avaient suffi à la constitution de ce petit groupe, dont les caractères extérieurs ont été seuls brièvement analysés dans les deux pages de l'*Histoire des anomalies*, consacrée à ce nouveau genre.

Les Proencéphales sont très rares, et l'étude anatomique de ce genre d'exencéphaliens demeurait obscure, lorsqu'un hasard imprévu vint mettre entre mes mains la pièce que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui.

Elle a appartenu à un sujet à terme de moyenne grosseur, et d'ailleurs bien conformé. La tête, de dimensions ordinaires, présentait, au-dessus d'un visage qui ne se singularisait que par un certain degré d'écartement des yeux et un peu d'affaissement de la racine du nez, une tumeur molle, ovoïde, aplatie, haute de 4 centimètres environ, large de 7 centimètres et demi.

(1) H. E. CARTER, *Ann. and Mag. nat. Hist.*, sér. 5, vol. XV, p. 387, 1885.

(2) F. E. SCHULZE, *loc. cit.*, pl. XCVI, fig. 1-9.

(3) ISIDORE GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, Paris, 1836, t. II, p. 298.

(4) *Ibid.*, p. 299 et n. 1.

Formée par le cuir chevelu légèrement distendu, elle était garnie des deux côtés de poils courts et clairsemés. C'étaient les deux hémisphères cérébraux, d'apparence régulière, enveloppés de leurs membranes propres et séparés, comme à l'état normal, par une faux plutôt un peu épaissie. L'hémisphère droit était situé à la fois un peu plus bas et un peu plus en avant que le gauche, et les extrémités antérieures des deux masses cérébrales assez écartées pour qu'un sillon bien apparent décelât leur séparation sous la peau.

L'encéphale détaché, ce qui restait de sa boîte osseuse apparut remarquablement aplati dans le sens vertical. Le crâne, long de 67 millimètres, large de 57, semblait avoir entièrement perdu sa voûte, dont il ne restait à peu près rien d'apparent, au-dessus d'un plan horizontal passant par la glabelle et le lambda. Un examen attentif permit toutefois de retrouver les éléments des os crâniens, réduits et repliés, autour d'une ouverture longue de 53 millimètres, large de 49, qui a manifestement donné issue au cerveau.

En avant sont les frontaux, séparés par une suture fort lâche et dont l'écaïlle n'est plus représentée que par deux lamelles rabattues en une sorte de visière courte, posée un peu obliquement, de haut en bas et de gauche à droite. La face postérieure des frontaux, dont il ne reste que la portion horizontale, constitue de chaque côté de l'éthmoïde une large plate-forme un peu convexe, sur laquelle portait la base du cerveau.

Les petites ailes du sphénoïde sont toutes boursouflées, et la selle turcique atteint un volume relativement considérable.

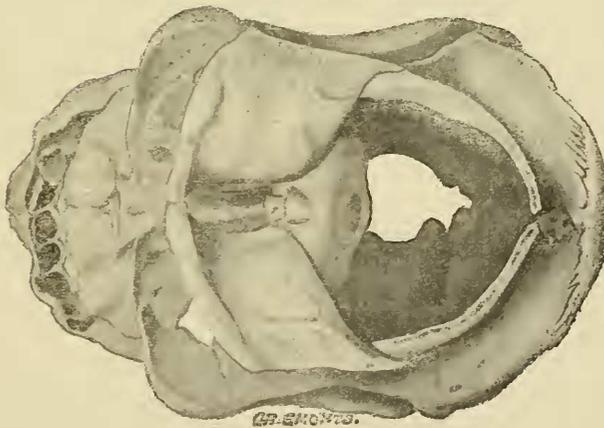
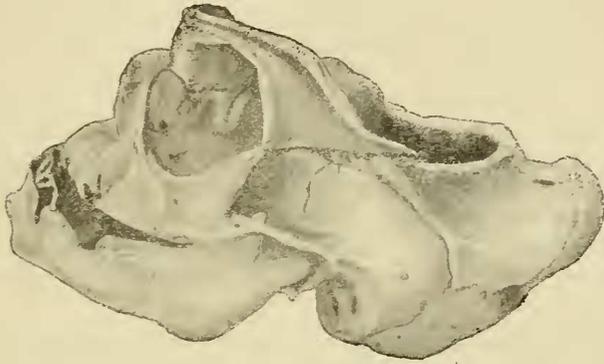
Les pariétaux, articulés en dehors avec ces frontaux rudimentaires sur une étendue d'un peu moins d'un centimètre, refoulés par la base de la tumeur cérébrale, ont pris un aspect falciforme. Ils encadrent d'un bord retroussé, épaissi, de forme demi-circulaire, la base postérieure de l'encéphalie, en même temps qu'ils abritent, pour une certaine part, le cervelet et le bulbe demeurés en place dans la cavité amoindrie, mais encore assez étendue, du crâne inférieur et postérieur.

L'orifice délimité par ces deux os et par les sphénoïdes mesure 56 millimètres sur 20. Ces pariétaux à demi atrophiés sont excavés le long de leur articulation avec les écailles fort surbaissées des temporaux et remontent en dedans et en arrière par les sutures sagittale et surtout lambdoïde. La sagittale ne dépasse pas un centimètre d'étendue d'avant en arrière; ses bords denticulés s'écartent en son milieu en une petite fontanelle (*Fontanelle de Gerdy*⁽¹⁾) qui mesure 5 millimètres en travers et autant d'arrière en avant.

L'écaïlle occipitale, régulière dans sa portion cérébelleuse, est réduite, pour

(1) Cf. E.-T. HAMY, *Recherches sur les fontanelles anormales du crâne humain* (*Journal de Robin*, nov. 1871).

sa portion cérébrale, à une sorte de bourrelet étroit, qui se rabat au-dessus et en avant de la protubérance vers l'angle lambdatique, de façon à déborder cet angle d'environ 6 millimètres en arrière⁽¹⁾.



Crâne d'exencéphalien proencéphale.
(Vu de profil et d'en haut, grand. nat.)

Protégé par cet éperon osseux et les deux lames parallèles déjà décrites, le cervelet s'est développé suffisamment, tandis que la protubérance et le

⁽¹⁾ Cette disposition reproduit fort exactement celle que Geoffroy a figurée en 1821 chez le podencéphale de Serres, dans la planche 4 du tome VII des *Mémoires du Muséum*.

bulbe demeuraient, semble-t-il, à l'état normal. Le déplacement herniaire, suivant l'expression d'Étienne Geoffroy, n'a ainsi porté que sur les hémisphères.

Dans le sujet décrit par John et par Jacobæus, le cervelet avait également conservé sa position naturelle, et dans le sujet de Bruxelles, « une partie de l'encéphale paraissait être de même contenue dans la cavité crânienne ».

Suivant Isidore Geoffroy, la face du proencéphale devrait présenter nécessairement de graves déviations, « à cause de la disposition particulière de la tumeur hydroencéphalique » ; les yeux, notamment, seraient petits et mal conformés, et le nez disparaîtrait entièrement.

Il n'en est certainement pas toujours ainsi, et sur notre sujet, notamment, le squelette facial ne présente d'autre particularité que d'être légèrement aplati de haut en bas ; les orbites sont microsèmes, et le nez est platyrrhinien.

Je ferai encore remarquer, en terminant cette courte étude, que les alvéoles incisifs forment des bourrelets relativement saillants et volumineux, et que les sutures intermaxillaires se voient très nettement au palais.

Je donne ci-dessus deux figures représentant mon proencéphale vu de profil et par-dessus. La seconde de ces figures est surtout intéressante, parce que l'on peut y suivre nettement les contours de la base de la tumeur encéphalique et se rendre un compte bien exact de ses rapports avec le crâne en avant, et en arrière avec les portions inférieures du cerveau demeurées à peu près normales.

*SUR LE PASSAGE DE L'ALCOOL INGÉRÉ DE LA MÈRE AU FŒTUS,
EN PARTICULIER CHEZ LA FEMME,*

PAR MAURICE NICLOUX.

Comme suite aux recherches sur l'alcoolisme entreprises par M. le professeur Gréhant, j'ai cherché, d'après ses conseils, à démontrer expérimentalement le passage de l'alcool de la mère au fœtus. Ces expériences ont été toujours positives.

a. *Sur l'animal.* — La technique est des plus simples. A des Cobayes en état de gestation on introduit, au moyen d'une sonde œsophagienne, de l'alcool à 10 p. 100 dans l'estomac, dans des proportions variant de un demi centimètre cube à 5 centimètres cubes d'alcool absolu par kilogramme ; trois quarts d'heure à une heure après, on sacrifie l'animal et on recueille le sang carotidien. Après quoi, l'utérus est déconvert, on extrait les fœtus.